

*Vu la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances,
Vu le décret n° 2006-945 du 28 juillet 2006 relatif à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances,
Vu la décision du Comité interministériel de la ville du 9 mars 2006 initiant la démarche d'élaboration des contrats urbains de cohésion sociale,
Vu la circulaire du ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement du 24 mai 2006 relative à l'élaboration des CUCS,
Vu la circulaire du Délégué interministériel à la ville du 15 septembre 2006 relative à la géographie prioritaire des CUCS, contenu et calendrier de mise en œuvre,
Vu la délibération de la Communauté Urbaine de Bordeaux du 23 février 2007 relative aux contrats urbains de cohésion sociale et à l'orientation communautaire de la politique de la ville sur 3 ans,
Vu la délibération du Conseil municipal de Talence du 5 mars 2007 relative au contrat urbain de cohésion sociale de Talence,
Conviennent ce qui suit :*

Article 1

L'Etat, la commune de Talence et la communauté urbaine de Bordeaux, s'engagent, sur une durée de trois ans renouvelable une fois, à mettre conjointement en œuvre le projet du quartier de Thouars décliné dans le présent document, intitulé « contrat urbain de cohésion sociale de Talence ».

Article 2

Le présent contrat sera complété par des annexes précisant :

- ✓ Le plan d'action à mettre en œuvre pendant la durée du contrat sur la base de fiches action*
- ✓ Les modalités de suivi du programme d'action (indicateurs)*
- ✓ Le plan de financement des actions décrites ci-dessus*

Article 3

Le préfet de la Gironde, le maire de Talence et le président de la Communauté Urbaine de Bordeaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent contrat.

Fait à Bordeaux, le 20 mars 2007

*L'Etat, représenté par le Préfet de la Gironde,
Délégué territorial de l'Agence Nationale pour la
Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances*

*La commune de Talence
représentée par
Alain Cazabonne
Maire de TALENCE*

*La Communauté Urbaine de Bordeaux
représentée par*

I LE PROJET URBAIN DE COHESION SOCIALE

La commune de Talence peut être décrite comme un ensemble de quartiers, qui se vivent comme tels, avec des comités de quartier très anciens, quasi centenaires, chacun se distinguant d'abord par son nom issu de son histoire : Plume la Poule, le Bijou, la Fauvette...

Le quartier de Thouars est différent par sa forme urbaine, sa sociologie, mais il est d'abord un quartier de Talence et en aucun cas un territoire de relégation, ni dans le ressenti et le vécu de ses habitants, ni dans la prise en compte politique.

Ainsi, le choix fut fait de développer l'accompagnement des habitants vers les institutions, services et associations à destination de tous les talençais, plutôt que de proposer des réponses spécifiques sur le quartier prioritaire (offre de loisirs communale à destination de l'ensemble des jeunes talençais, pôle ressource emploi au centre ville etc.)

Les dispositifs spécifiques mis en œuvre dans le cadre de la politique de la ville ont toujours pour finalité de permettre aux habitants d'accéder de façon plus équitable à une insertion durable et valorisante dans la société.

Enfin, dans le souci d'un équilibre entre les quartiers, la ville de Talence, qui offre 23% de logements sociaux dont environ 54% dans le quartier de Thouars, impose dans toutes les opérations de construction pour lesquelles elle maîtrise le foncier un quota d'au moins 20 % de logements sociaux.

Présentation générale du quartier de Thouars :

Les données physiques

De très faible superficie (800 ha), la commune de Talence (37 210 habitants- RG 1999) fait partie des 27 communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Elle est située à deux kilomètres du centre de Bordeaux, au sud de l'agglomération.

Le quartier de Thouars éloigné de plusieurs kilomètres des quelques autres quartiers d'habitat social du cadran sud de l'agglomération, (Pessac Saige, Villenave d'Ornon, Bègles), est en périphérie de la ville, à environ 3 Km du centre de la commune.

Le territoire est bordé par la rocade et possède en son centre un bois d'une cinquantaine d'hectares.

Le quartier de l'ancienne ZUP de Thouars -classé en ZUS- est bordé par deux ensembles de résidences HLM : la résidence château Raba et la résidence Thouars, situées de part et d'autre du Bois de Thouars. Ces deux ensembles présentent des caractéristiques sociologiques identiques à celles de la ZUS de Thouars mais sont plus isolés car ni les écoles, ni les commerces, ni les structures sociales ne sont installées en leur sein. C'est pourquoi il avait été décidé de les intégrer dans le contrat de ville 2000-2006 pour qu'ils bénéficient de l'accompagnement social nécessaire et qu'ils soient intégrés dans la réflexion urbaine d'ensemble du quartier

Les points faibles du quartier

Le quartier de l'ancienne ZUP, construit dans les années 70, est un territoire inachevé dans sa conception Il présente des coupures urbaines marquées avec le reste de la ville et les communes limitrophes, pouvant donner lieu à un sentiment d'enclavement. (ancienne RN10, rocade, espaces de transition, espaces professionnels)

L'ébauche originelle d'un projet de dalle, jamais abouti, a créé des espaces de différents niveaux renforçant les ruptures entre les éléments constitutifs du quartier. Il révèle un fonctionnement par îlots, sans réelle appartenance à une unité géographique constituée autour du quartier «Thouars », qui donne une relative hétérogénéité au secteur.

Les formes architecturales sont datées des années de conception de la ZUP. Elles créent à certains endroits, de par leur hauteur augmentée par la dalle, des barrières visuelles fortes.

Deux pôles d'activités existent dans le secteur : la zone commerciale et la zone semi-industrielle. Seul le pôle commercial est en lien avec le quartier, le pôle industriel étant spatialement en marge. Le centre commercial en contrebas des espaces de circulation piétonne, rend cet espace de vie du quartier relativement peu attractif. Les analyses conduites en 1999 et 2001 sur le pôle commercial concluent à la nécessité de redéfinir son fonctionnement tant sur le plan spatial (encaissement) que commercial.

Le quartier possède enfin des dessertes internes peu satisfaisantes dans leurs fonctionnements, avec de nombreuses impasses et une trame viaire peu lisible, ayant tendance à diviser le secteur, sans rue véritablement structurante. Les modes de circulation sont séparés, sur le principe initial de l'urbanisme de dalle, avec des circulations piétonnes et cyclistes peu définies actuellement.

L'accessibilité en transports en commun souffre de rotations trop faibles

La résidence Château Raba présente les caractéristiques d'un habitat de grande hauteur isolé dans un tissu urbain relativement lâche et présentant de ce fait de véritables enjeux d'évolution. Elle comprend 427 logements dont 4 tours de 16 étages en bord de bois et au milieu des grandes emprises des établissements d'enseignement, servant de frontière au tissu urbain traditionnel.

Les résidences de Thouars et Raba ne sont pas pourvues en services et commerces de proximité. Elles ont une qualité urbaine faible et nécessitent également une reprise des aménagements d'espaces publics et de circulations pour qualifier la ville

Les atouts du quartier de Thouars

La présence d'équipements sportifs de qualité – stade Nautique, salles de sports, terrains de foot, stade d'athlétisme, tennis,- de nombreux services publics à vocation communale, portés par des associations ou des services municipaux – médiathèque, crèche, centre de loisirs, ludothèque, maison d'accès au droit...- d'un espace naturel exceptionnel, le Bois de Thouars , en fait cependant un secteur à fort potentiel au sein de la commune et de l'agglomération.

De plus,le château de Thouars et son parc rénovés dans le cadre du premier contrat de ville inscrivent le quartier dans l'histoire patrimoniale de la ville et permettent d'y organiser des rassemblements festifs de qualité et d'attractivité communale.

C'est un quartier à vocation résidentielle qui offre par ses disponibilités foncières des possibilités de renouvellement

Le secteur bénéficie d'une excellente accessibilité routière par la rocade et par les liaisons intercommunales internes (Libération, Thouars et Racine)

Les équipements scolaires de bon niveau accueillent les enfants du quartier dans d'excellentes conditions.

L'offre commerciale et de services –poste, distributeur bancaire- si elle est restreinte, couvre cependant les nécessités de proximité pour le cœur de quartier.

131 hectares dont 70 ha de bois.

6 520 habitants, soit 1/6 de la population de Talence

17 immeubles construits en 1969/74 dans le cadre d'une ZUP

hauteur : jusqu'à R+11

près de 3000 logements au total- dont 70% de logements sociaux

250 habitants/hectare en densité résidentielle, 60 Habitants/ha en densité brute

Les habitants de Thouars

Le quartier de Thouars abrite 6 520 habitants soit 17,5% de la population de Talence.

La ZUS elle-même accueille 5163 habitants.

La population est répartie dans 2 976 logements dont la majorité sont des logements locatifs sociaux.

Le nombre moyen de personnes par logement, s'il est supérieur à celui de la commune, reste inférieur à celui de la communauté urbaine.

Les tranches de population active sont fortement représentées ; les taux d'emplois précaires pour les jeunes et les femmes sont beaucoup plus élevés que ceux de la commune et de l'agglomération. Le chômage des jeunes atteint 34,5% dans la ZUS et le chômage global 21,3%. Très logiquement, les catégories des employés et des ouvriers sont deux fois plus représentées que dans le reste de la commune, tandis que les retraités y sont deux fois moins présents..

Les jeunes sans diplôme sont proportionnellement deux fois plus nombreux que dans la population de la commune et à l'inverse ceux ayant un diplôme supérieur deux fois moins nombreux.

Les familles monoparentales représentent 27,9 % des ménages du quartier de Thouars dans son ensemble; ce sont à 95% des femmes avec un ou deux enfants, et près de 30% d'entre elles sont inactives ou au chômage.

Sur les deux IRIS de Thouars, le pourcentage de bénéficiaires d'allocations CAF et du Rmi est comparable au reste de la commune, par contre 33 % des bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé sont concentrés sur le quartier ce qui est cohérent avec les chiffres de familles monoparentales. Le taux de bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés est proche de 25 % du total de ces allocataires sur la commune, signe d'une grande misère sociale concentrée sur ces quartiers. Globalement le taux d'allocataires a cru de 9% sur la période 1999-2003.

Le taux de population de nationalité étrangère représente 10,2% des habitants.

Les taux d'infractions constatées sont identiques voire inférieurs au reste de la commune mais le quartier n'a pas été épargné par les événements de l'automne 2005.

Si les difficultés sociales sont connues et reconnues, le quartier n'en est pas moins majoritairement ressenti comme agréable et positif. Tout le projet social et urbain cherche donc à le faire doucement bouger sur ses bases : permettre à la population de bénéficier d'un quartier rénové ayant une image extérieure à la hauteur de son image interne et donner, en particulier aux plus jeunes, les moyens d'un « rattrapage » du niveau social et culturel.

Les enjeux prioritaires

▪ Une intervention spatiale de nature à banaliser le quartier

Le projet urbain est basé sur un remodelage fort du secteur central, autour des deux pôles de centralité identifiés : le secteur Esplanade autour du château, espace de vie collective, d'animations, lieu d'équipements accueillant l'ensemble de la population talençaise et permettant une réelle mixité sociale et le centre commercial. L'objectif du remodelage important du centre commercial est de permettre cette mixité rencontrée sur l'Esplanade, en ouvrant le secteur commercial sur l'ensemble des flux de circulation tant routière que douce et de recréer un espace d'animation et d'échanges économiques sur le secteur.

Les axes d'intervention visent à :

- Créer une centralité de quartier
- Relier le quartier à son environnement
- Offrir un traitement interne lisible
- Proposer une offre d'habitat de nature à changer l'image du quartier
- Favoriser le développement économique par le centre commercial, un hôtel d'entreprises et le lien à créer avec la zone artisanale de Thouars.

▪ Une intervention sociale qui vise à réduire les écarts.

L'effort portera prioritairement sur la jeunesse, dans tous les domaines d'intervention

Dès le début de la vie : la réussite éducative et scolaire : l'objectif est d'accompagner les jeunes et les adolescents dans tous les aspects de leurs apprentissages. L'aide à la parentalité en particulier pour les parents isolés ou étrangers, l'accompagnement scolaire, le soutien aux associations qui agissent dans le temps périscolaire ou les loisirs, tous ces champs feront l'objet d'une intervention volontaire pour permettre aux générations montantes de combler les écarts qui existent avec des populations plus favorisées

A l'entrée dans la vie active et après un changement de parcours : l'insertion professionnelle

Il s'agit, à travers une démarche concertée conduite par la ville de permettre à l'ensemble des acteurs communaux de mener une action plus engagée et cohérente.

Une attention particulière doit être portée vers des publics spécifiques comme les femmes et les jeunes adultes.

La mobilisation de nouveaux outils tels que clauses d'insertion, les chantiers école, sera recherchée.

Au quotidien, un quartier qui donne des clés pour combattre la relégation : l'accès aux soins, aux droits, au plein exercice de la citoyenneté, le droit à la sécurité et la tranquillité, à la différence, auxquels tout talençais peut prétendre quel que soit son lieu de résidence, ses conditions de vie.

Le renforcement du pôle de vie collective par la construction d'un équipement dit « pôle social » permettra de regrouper les acteurs sociaux et d'accroître leur champ d'intervention à l'ensemble du territoire politique de la ville (Thouars, résidence château Raba et résidence Thouars) Le projet d'action en direction de la jeunesse trouvera naturellement sa place au sein de ce pôle de vie collective.

Outre la mise en synergie des différents acteurs sociaux et éducatifs (projet passerelles), ce pôle de vie collective répondra à deux enjeux prioritaires :

Une meilleure communication entre habitants de Thouars et institutions

Le développement des liens sociaux entre les individus

II LES AXES ET LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Objectif transversal : Lutte contre les discriminations

Parce que dans la réalité de la vie quotidienne l'égalité en droit ne se traduit pas toujours dans les faits, parce que certains habitants du quartier de Thouars se disent victimes de racisme de la part d'employeurs, de traitement différenciés de la part de certains services publics ou de rejet de la part de certaines associations, il convient de positionner la lutte contre toute forme de discrimination au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous l'inscrivons comme un objectif à poursuivre sur l'ensemble des thématiques prioritaires.

Plus spécifiquement ; des actions d'information, de formation, de sensibilisation devront être engagées auprès des personnels de la ville qui dans le cadre de leur fonction sont en lien avec les talençais.

Nous devons, en outre, sensibiliser les employeurs à ces questions lors des journées emploi organisées par la ville et par des actions de parrainage. Cela pourrait se concrétiser par la signature d'une charte de non discrimination

Un lieu d'écoute et d'accompagnement des habitants victimes de discrimination pourrait s'inscrire dans le cadre des permanences de la Maison des Droits de l'Homme et du Citoyen

Des ateliers d'habitants pourraient voir le jour pour une meilleure connaissance des discriminations. Cela permettrait de distinguer ce qui relève d'actes discriminants de ce qui n'en relève pas.

La lutte contre les discriminations est loin d'être chose aisée Il convient toutefois de faire preuve de volontarisme. La ville de Talence souhaite s'y engager pleinement dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale.

Axe « Habitat et cadre de vie »

Les constats :

Un centre commercial exigu, enclavé et replié sur lui même qui pourrait périlcliter

Des espaces publics mal qualifiés

Un habitat daté des années 70, de grande hauteur, mal isolé, en « fin de vie » qui ne permet plus la mixité sociale

Des liaisons viaries intra quartier difficiles

Une rupture avec un environnement pourtant exceptionnel (Esplanade, château et bois de Thouars)

Une fréquence insuffisante des liaisons Bus –Tramway

Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'évaluation
Favoriser la lisibilité des différents espaces du quartier	Restructurer les îlots urbains - par la fermeture de voies « routières » avenue Racine devant Lancelot-Lahire - par la mise en sécurité des circulations autour des services sportifs et sociaux (stade nautique et pôle de vie collective)	- accidentologie - image (dégradations) - évolution des prix immobiliers des résidences de proximité
Recréer le principe de la rue, espace urbain, espace social, de rencontres et favoriser les échanges et les mixités de fonctions, d'usages entre le quartier et la ville	Traitement urbain de l'avenue Racine, l'Avenue Rimbaud et l'Avenue de Thouars Travail des modes de circulation d'échelle intra quartier, notamment les circulations douces dans l'aménagement des Avenues de Thouars, Rimbaud et Racine Améliorer les liaisons avec le centre ville et le tramway	Evolution des surfaces piétonnes (m2) Evolution du mobilier urbain (nombre de poubelles, nombre de mats d'éclairage, nombre de bancs)
Poursuivre l'aménagement du quartier au travers d'un travail foncier et de restructuration des voiries	Regrouper le foncier existant en vue de créer une voie nouvelle devant le futur centre commercial Réorganiser le foncier pour la construction du bâti commercial	- restructuration foncière

Qualifier les espaces par un traitement adapté des limites, qu'il s'agisse des limites entre les espaces bâtis et les espaces publics, ou des limites entre des espaces ouverts de nature et d'usage différents.	Traitement paysagers des Avenues Thouars, Rimbaud, Racine avec création de volumes arborés qui favoriseront l'imbrication de l'environnement naturel du quartier dans l'environnement construit et inversement	- % espaces verts
Diversifier l'habitat pour favoriser la mixité sociale et la mixité de statuts	Diversifier les statuts et les produits habitat dans le quartier Créer des logements « libres » Diminuer le nombre de logements sociaux par diffusion dans d'autres quartiers de la ville	% propriétaires % locataires % nouveaux habitants
Requalifier l'habitat	Transformer les logements existants Aménagements des « résidentialités »	Nbre de logements sociaux réhabilités Evolution peuplement
Améliorer la gestion de l'habitat au quotidien	Mettre en place des outils contractuels de gestion des espaces (Convention amélioration qualité service, Gestion Urbaine de Proximité) Résidentialisations Création de nouveaux accès	Bilan actions HLM Vérifier l'impact des résidentialisations auprès des habitants
Requalifier le centre commercial	Définir une assise adaptée d'un nouveau centre commercial Poser les bases juridiques de sa transformation Attirer de nouveaux commerçants de proximité	- Surfaces commerciales avant et après la réalisation du nouveau centre - Types de commerces (dont banque)
Favoriser les synergies entre acteurs et institutions et habitants	Créer un lieu de vie collective, permettant la synergie au quotidien des acteurs institutionnels, culturels et sociaux	Mesure de fréquentation du lieu Mesure de types de fréquentations et activités Ouverture du lieu à des activités banalisées

Axe « Réussite éducative »

Les constats :

Une communication parents/enfants/école souvent trop faible en primaire

Un «désinvestissement» de certains parents à l'égard de l'école

La nécessité d'un soutien psychologique pour certains enfants.

Un réel problème dans le suivi et les démarches d'accès aux soins pour certaines familles

Les problèmes familiaux comme l'une principale source de préoccupation.

Certains enfants scolarisés dans les écoles du quartier ont des problèmes de langage, de construction de phrase

Des enfants et des jeunes en manque de repères et de cadres structurants.

Des enfants et des jeunes qui souffrent d'une absence de valorisation

Des enfants et des jeunes qui cultivent l'entre soi du quartier reproduisant ainsi un ghetto

Une faible fréquentation des structures sportives et culturelles présentes sur la ville

Objectifs Généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'évaluation
Promouvoir les activités éducatives collectives hors temps scolaire (loisirs, sport, culture, artistique)	1/ Développer des actions dans un souci de mixité sociale et culturelle 2/ Favoriser une identité talençaise et non « quartier de Thouars » 3/ Valoriser les jeunes par le biais de projets structurants bénéficiant d'une image positive forte	Evolution de nbre de jeunes pratiquant une activité éducative en dehors de l'école Nbre d'actions regroupant des jeunes de tout Talence Nbre et type de projets développés
Mettre en place des parcours individualisés pour les enfants présentant des difficultés scolaires	1/ Diversifier les réponses d'accompagnement scolaire 2/ Développer des actions de soutien psychologique	Nbre d'enfants repérés Nbre de parcours individualisés réalisés Typologie des parcours Impact sur les résultats scolaires
Accompagner les enfants et les jeunes vers les réponses éducatives (loisirs, sport, culture, artistique, orientation scolaire...) existantes sur la commune	1/ Renforcer le travail d'accompagnement des animateurs et médiateurs de quartier 2/ améliorer l'accessibilité matérielle	Nbre de jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement Nbre de jeunes durablement inscrits

Soutenir le parents dans l'éducation de leurs enfants	1/ Informer les parents 2/Echanger et débattre avec des spécialistes sur les questions liées à l'éducation 3/ Développer un réseau local de parents 4/ Former les parents	Diversité des supports d'information Fréquence de l'information Nbre de débats réalisés Nbre de sujets traités Nbre de parents présents Nbre de groupes de parole constitués Nbre de formations organisées Type de formations réalisées Nbre de parents ayant participé à ces formations Degré de satisfaction des parents à l'issue des formations
---	--	--

Axe « santé »

Les constats :

Un réel besoin d'accompagnement des personnes vers les soins.

La difficulté d'aborder des problématiques de santé en relation duelle.

Le rapport au corps souvent mal ressenti par les personnes en souffrance,

La dimension très intime de parler de son corps, une enveloppe corporelle qui souvent s'est dégradée du fait des privations ou des excès

Le rapport homme/femme qui se trouve mis en exergue dans le bureau de l'assistante sociale.

L'accès à l'information insuffisant pour les publics les plus âgés.

L'absence de prise en compte dans la démarche de soins de l'origine culturelle des populations présentes sur le quartier de Thouars

La difficulté à mobiliser la personne sur une consultation ou le projet d'une éventuelle rencontre avec un spécialiste, difficulté démultipliée lorsqu'il s'agit d'une souffrance psychique conscientisée ou non.

Des malades alcooliques qui ne se soignent pas

Des problèmes dentaires ou de vue qui ne sont pas traités

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'évaluation
Rapprocher les malades des soins	1/ Créer un lieu de rencontre, d'écoute et de soins de proximité 2/ Permettre la connaissance des droits 3/ Améliorer la prise en charge de la santé mentale	Ouverture de l'espace de rencontre au cœur du quartier Fréquence des permanences d'un médecin Nombre d'habitants ayant fréquenté les permanences Nombre et type d'actions d'informations Evolution des prises en charge des malades mentaux avérés
Favoriser les échanges entre acteurs sociaux, acteurs du médical et les habitants du quartier	Faire vivre et développer des groupes composés d'habitants, de travailleurs sociaux et d'acteurs du médical	Composition des groupes Nombre de groupes Fréquence des rencontres Nombre de sujets traités
Prévenir les conduites à risque	Mettre en œuvre des moyens d'informations et d'échanges réciproques	Nbre et type de moyens d'infos mis en œuvre Nbre et type de moyens d'échanges mis en œuvre Questionnaire sur les pratiques en matière de soins, d'alimentation, d'hygiène, d'exercice physique

Axe «Citoyenneté et prévention de la délinquance »

Les constats

Chiffres de l'année 2006 :

	Talence	Thouars	Pourcentage %
Vols accessoires et roulotte	623	152	24,39
Dégradations	123	40	35,52
Cambriolages	230	42	18,26
Vols VL	86	21	24,41
Vols cyclo	39	12	30,76
Vols simples	287	68	23,69
Vols avec violences ou violences	64	12	18,75
Total/Plaintes	1452	347	23,89

Autres constats :

Des rapports violents entre certains groupes de jeunes et les brigades d'intervention de la police nationale

Des regroupements de jeunes au centre commercial qui renforcent le sentiment d'insécurité de certains habitants

Une économie parallèle connue et développée

Une présence relativement faible d'adultes porteurs d'une parole structurante sur le quartier

Une image dégradée de soi pour certains jeunes

Des jeunes qui se conforment dans leurs comportements au regard négatif que l'on porte sur eux renforçant ainsi leur stigmatisation sociale

Deux groupes de jeunes d'environ 15 individus chacun qui monopolisent l'attention et l'énergie de tous les intervenants sociaux et éducatifs et pour qui il semble très difficile de trouver des réponses adaptées.

Des jeunes « tous puissants » qui agressent verbalement voire physiquement les éducateurs présents sur le territoire

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'évaluation
Lutter contre la délinquance et les incivilités	1/ Prévenir la récidive (ex : Travail d'intérêt général et mesure de réparation pénale) 2/ Apporter une réponse judiciaire rapide à tout acte délinquant 3/ Réduire le nombre des incivilités	Evolution du nombre de récidivistes Délais de réponses judiciaires Evolution du nombre d'actes délictueux commis sur le quartier et/ou par des habitants du quartier Evolution des incivilités constatées
Lutter contre le sentiment d'insécurité	1/ Renforcer la présence : d'îlotiers, d'adultes relais, d'animateurs médiateurs de quartier... 2/ Améliorer les délais d'intervention pour effectuer des réparations (ex vitre brisée, tags, boîte à lettres abîmées...)	Evolution du nbre d'intervenants sur le quartier Diversité des intervenants sur le quartier Evolution du temps passé avant intervention
Permettre à chacun de connaître ses droits et de les faire valoir	1/ Renforcer les permanences d'accès aux droits 2/ Organiser des temps d'information des habitants sur les nouvelles réglementations en vigueur qui impactent leur vie quotidienne	Nbre de permanences différentes Fréquence des permanences Nbre de rencontres proposées Nbre de personnes différentes rencontrées
Favoriser les différentes formes de médiation sur le territoire	1/ Elaborer un projet global de médiation à l'échelle de la commune	Evolution des réponses présentes sur la commune Nbre de personnes ayant bénéficié d'une médiation

Soutenir la vie associative	<p>1/Améliorer le niveau de formation pour les bénévoles associatifs</p> <p>2/Accroître la visibilité associative</p> <p>3/Favoriser l'implication des associations d'habitants dans la vie du quartier</p>	<p>Nbre et type de formations proposées</p> <p>Nbre et type de temps forts sur une année</p> <p>Nbre et diversité des assos impliquées dans la vie locale</p> <p>Nbre d'habitants investis</p>
Etre et devenir citoyen	<p>1/Renforcer le rôle en matière de régulation sociale des adultes habitant le quartier</p> <p>2/Rechercher l'implication des jeunes dans la ville</p> <p>3/Sensibiliser les jeunes conducteurs à la sécurité routière</p> <p>4/Faire découvrir aux jeunes le fonctionnement des institutions</p> <p>5/Informer les habitants du quartier sur leurs droits et devoirs en tant que citoyen</p>	<p>Nombre d'adultes sensibilisés</p> <p>Nombre et type de temps proposés</p> <p>Nbre de jeunes investis</p> <p>Nbre et diversité des actions de sensibilisation et d'information proposées</p> <p>Nbre et diversité des actions de d'information proposées</p>
Assurer un suivi social global et individualisé des jeunes en difficultés	<p>1/Améliorer la concertation entre l'ensemble des intervenants</p> <p>2/Etablir des procédures d'intervention claires et partagées par tous</p> <p>3/Partager une réflexion de fond sur les phénomènes sociaux</p>	<p>Evolution du nbre de jeunes repérés sans réponse sociale</p> <p>Nbre et type de supports mis en oeuvre</p>

Axe « Emploi et développement économique »

Les constats

Un fort taux de chômage (21,6%) notamment des jeunes (32,5% chez les moins de 25 ans), et une forte présence des demandeurs d'emploi longue durée (60% des chômeurs le sont depuis plus d'un an).

Les acteurs de terrain constatent une augmentation ces dernières années des situations de précarité.
Ils observent de plus que la forte proportion de personnes isolées pose des problèmes de solitude, de difficultés psychologiques lourdes, y compris parmi ceux qui ont un niveau d'études élevé.

Des hommes et des femmes qui ne maîtrisent pas la langue française
Des moyens de transports personnels absents ou collectifs inadaptés
Des personnes en difficultés sociales importantes qui peinent à se mobiliser autour d'un projet professionnel
Un faible niveau de qualification
Certaines personnes sont considérées comme étant très éloignées de l'emploi, relevant de dispositifs en amont de l'insertion professionnelle.

L'offre en matière d'insertion professionnelle et notamment en ce qui concerne les étapes en amont de la « mise en emploi », est aujourd'hui jugée insuffisante en terme de parcours, de métiers, de secteurs d'activités.

Le besoin de lisibilité des acteurs et des actions de chacun est nettement affirmé

Une seule Zone d'Activité existe sur la commune (ZAC de Thouars).

Quartier de Thouars classé ZRU

La commune de Talence ne dispose plus de terrain à mettre à la disposition d'implantation d'entreprises ce qui pénalise le développement économique.

Le vivier d'entreprises, même limité, est jugé sous-exploité notamment en matière de prospection plus volontariste des offres et des liens à tisser pour organiser des étapes de parcours (tutorat, parrainage, stages...).

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'évaluation
Améliorer l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi (DE) du quartier	1/Promouvoir les clauses d'insertion dans les marchés publics de la ville. 2/Monter des chantiers d'insertion sur les constructions dont la ville est maître d'œuvre 3/ Favoriser la création de micro entreprises par les DE 4/ Mobiliser les dispositifs de contrats aidés 5/ Accompagner les jeunes adultes dans leurs démarches vers l'emploi 6/ Mettre l'accent sur l'insertion professionnelle des femmes 7/Promouvoir les métiers porteurs d'avenir 8/Développer des actions collectives en amont de l'emploi qui favorise la mobilisation individuelle.	Nbre de marchés passés avec une clause d'insertion Nbre de DE concernés / catégorie Evolution du nombre de demandeurs d'emploi Nbre et type de chantiers réalisés Nbre de personnes concernées par les dispositifs Nbre de micro entreprises montées Evolution du nbre de jeunes adultes sans réponse Nbre de femmes impliquées dans des actions d'insertion Nbre et type d'actions mises en œuvre Nbre et type d'actions mises en oeuvre
Lutter contre l'illettrisme	1/Orienter les personnes vers les réponses adaptées à leur niveau de langue et à leur projet d'insertion 2/Engager un plus grand nombre d'hommes dans une démarche de maîtrise de la langue	Nbre d'hommes engagés dans une action d'apprentissage ou de maîtrise du français Fréquentation de la plate-forme d'évaluation linguistique
Aider la mobilité professionnelle	Soutenir les initiatives visant à lever les freins à l'appréhension de la mobilité et à promouvoir l'acquisition d'autonomie des personnes dans la conduite de leurs déplacements	Nbre d'actions entreprises Types d'actions proposées Nbre de personnes accompagnées

Mobiliser les ressources locales	1/Améliorer les liens entre les entreprises et les acteurs de l'insertion 2/Développer le tutorat (commerçants, artisans, chefs d'entreprises) 3/Créer un partenariat renforcé avec les établissements d'enseignement présents sur la ville.	Nbre de rencontres avec les entrepreneurs Nbre d'actions mises en œuvre Nbre de tuteurs Type de partenariat
----------------------------------	--	--

Axe transversal « Développement social local et participation des habitants »

Les constats

Des regroupements communautaires (marocains, tunisiens...)

Des situations d'isolement voire d'enfermement social

Des habitants qui font naturellement appel aux associations communautaires pour les aider dans leurs démarches plutôt qu'aux services publics.

Un déficit de confiance dans les institutions et leurs représentants

L'arrivée progressive de personnes venant des pays de l'est de l'Europe et de l'Asie

Un repli culturel au sein de chaque groupe donc peu d'échanges entre les communautés

Chez certains jeunes une identité forte liée à l'appartenance au quartier

Un isolement géographique de certaines résidences qui crée des identités à l'échelle de micro territoires

Un prosélytisme religieux ayant pour cible les jeunes les plus fragilisés

Des difficultés pour agir en direction des hommes qui ne fréquentent pas les structures sociales

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs d'évaluation
Développer les liens sociaux entre les habitants	1/ Organiser de nouvelles formes d'échanges basé sur l'entraide 2/ Investir davantage l'esplanade comme espace d'animation du quartier 3/ Provoquer des rencontres régulières sur les micro territoires 4/ Identifier un ensemble de personnes bénévoles sur le quartier pour créer de nouvelles formes de solidarités entre habitants.	Nbre et types des actions réalisées Nbre d'habitants concernés Degré de satisfaction des personnes Nbre de personnes ressources mobilisées sur le quartier
Améliorer la communication entre les habitants et les institutions	1/ Promouvoir la connaissance des différentes cultures présentes sur le quartier 2/ Créer un espace « détente/convivialité » sur le pôle de vie collective animé et/ou investi par les travailleurs sociaux 3/ Créer des supports permettant de travailler avec les hommes sur le quartier 4/ Impliquer les habitants à la décision publique	Degré de satisfaction des usagers des services et structures Fréquentation de l'espace accueil du pôle de vie collective Nbre d'hommes concernés
Animer les réseaux de partenaires à l'échelle du quartier politique de la ville	Proposer des temps de concertation réguliers sur les différents axes du CUCS réunissant les principaux partenaires locaux concernés par la thématique	Les différents collectifs de partenaires existants La fréquence des rencontres Les échanges produits

III LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Le pilotage et la direction de projet : Le Comité de Pilotage réunit au moins deux fois par an les partenaires de la ville : Le Préfet, délégué territorial de l'ANRU et de l'ACSE (ou son représentant), les représentants de la Direction Régionale du Commerce et de l'artisanat, du Conseil Régional, du Conseil Général, de la CAF, de la Communauté Urbaine, des chambres consulaires, des bailleurs ainsi que les cadres et élus de la ville concernés par le projet. Il est chargé de la validation des différentes étapes et le cas échéant de leur réorientation. au vu des indicateurs de résultat.

Un binôme composé de l'élu chargé de la politique de la ville et la directrice générale adjointe en charge du développement social et urbain durable est garant du lien continu avec le Comité de Pilotage, le Conseil Municipal et le Conseil Communal de Talence Sud (dont l'adjoint est président et la DGAS secrétaire).

Chaque avancée importante est validée par ces trois instances, le Conseil Municipal intervenant en dernier pour validation au vu des avis du Comité de pilotage et des habitants réunis en conseil de quartier

La mise en œuvre du projet

Elle est assurée par une équipe projet aujourd'hui d'un chef de projet de quartier, d'un agent de développement social, d'un chargé d'opération de renouvellement urbain, et de trois animateurs chargés de la participation des habitants et de l'accompagnement des jeunes dans les démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Mode de programmation et de suivi des actions de renouvellement urbain du quartier de Thouars

Elles font l'objet d'une convention avec l'ANRU en cours de négociation et font l'objet à ce titre d'une programmation à moyen terme et d'un suivi spécifique assuré par le chef de projet et le chargé d'opération (cf. ci-dessus)

Mode de programmation des actions de développement social du quartier de Thouars

1/ La validation technique :

Le contrat urbain de cohésion sociale de Talence définit différents axes et objectifs à atteindre d'ici 2009. L'ensemble des actions programmées au titre de la politique de la ville vise la réalisation des objectifs fixés.

L'équipe politique de la ville de Talence vérifie avant de programmer une action qu'elle réponde bien aux objectifs déclinés dans le contrat.

Mode opératoire : La concertation locale

Deux niveaux de concertation :

Une dynamique collective :

Le service politique de la ville a engagé une démarche de développement local sur le quartier politique de la ville basée sur deux étapes fédératrices :

Un diagnostic partagé par l'ensemble des partenaires

L'élaboration d'un projet d'actions concerté

Cette méthode permet la mobilisation des partenaires autour d'un même projet, elle n'a aucune prétention à l'objectivité ni à l'exhaustivité.

Concrètement, cela se traduit par l'animation par l'agent de développement local de collectifs d'acteurs locaux :

Collectif « Animation de la vie locale »

Collectif « Projet Social de Thouars »

Collectif « Insertion professionnelle et vie économique »

Collectif « Thouars Action Jeunesse »

Collectif « Vie culturelle à Thouars »

Rencontres régulières et informelles avec les coordonnateurs municipaux (Contrat Temps Libre Jeune, Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Contrat Petite Enfance, Programme de Réussite Educative, Contrat Educatif Local, Plan Local d'Insertion par l'Economique).

Chaque année, plusieurs rencontres sont organisées en vue de définir avec les partenaires les actions à engager, reconduire, réduire ou abandonner.

Le service politique de la ville est garant de la pertinence des actions par rapport au projet territorial.

Des rencontres bilatérales :

L'agent de développement local rencontre chaque opérateur individuellement lors de la programmation annuelle des actions, du bilan intermédiaire ainsi qu'au moment du bilan définitif. Il est chargé de l'évaluation des actions avec les porteurs de projet

Au delà de ces temps formels, L'agent de développement local rencontre les opérateurs de façon très régulière et plus informelle tout au long de l'année.

Les animateurs du service politique la ville assurent un suivi au quotidien auprès des habitants et des opérateurs pour le bon déroulement des actions. Ils sont un soutien à la participation des habitants qu'ils soient organisés sous forme associative ou pas.

2/ La validation politique :

a/ Le comité de pilotage :

Une présentation et une validation de la programmation des actions sont faites lors d'un comité technique, émanation du comité de pilotage, réunissant les services déconcentrés de l'Etat, de la Justice, de l'emploi ainsi que les principaux partenaires du contrat urbain de cohésion sociale.

b/ la décision communale :

L'élu en charge de la politique de la ville valide ou non les actions à retenir dans la programmation.

Une commission d'élus examine et valide les subventions municipales à allouer aux opérateurs locaux.

Les subventions municipales aux opérateurs sont votées en conseil municipal.

Suivi et évaluation de la programmation :

L'équipe projet politique de la ville suit tout au long de l'année le déroulement des actions engagées sur le terrain en lien avec les opérateurs.

Elle apprécie le degré de réalisation des actions et peut interpellier si besoin l'opérateur pour effectuer un point sur l'action et envisager avec lui sa progression.

Ce suivi des actions se fonde sur l'instauration de liens de confiance entre l'opérateur et l'équipe au service du même projet territorial.

Chaque opérateur devra renseigner une fois l'action réalisée les indicateurs de résultat retenus dans la programmation du contrat urbain de cohésion sociale.

Sources:

Diagnostic PLIE O'tempora 2005

Diagnostic PRE 2006/2007 Nicolas Monteils

Etude de programmation pole de vie sociale IRTS Aquitaine (2002/2003) réactualisée en 2006-2007

Observatoire des disparités socio-spaciales de l'agglomération bordelaise. Tableau de bord juillet 2006

Tableau de bord « politique de la ville » SGAR Aquitaine

Observatoire national des ZUS

Données CAF 2005